CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E92559 **VALABLE JUSQU'AU** 27/03/2023

ÉDITÉ LE **05/01/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/04/2011
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 531559961

Siret : **531 559 961 00036**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 41 22290

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C72102E1244000/001486371

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C72102E1244000/001486371

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2021

Raison sociale : **WEISROCK CONSTRUCTION BOIS**
Sigle : WCB
ZA DU CHENET
2, RUE DES ACACIAS
91490 MILLY LA FORET

Téléphone : 09 67 19 62 91 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.weisrockconstructionbois.com
E-mail : wcb-construction@hotmail.fr

Responsabilité légale :
BONNEAU DIDIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2021
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	02/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.